

ACTION URGENTE

DEUX ENSEIGNANTS LIBÉRÉS, LES MENEURS D'UNE GRÈVE TOUJOURS HARCELÉS

Deux enseignants détenus à Brazzaville, au Congo, depuis une semaine à la suite d'une grève qui se poursuit ont été libérés sans inculpation. Néanmoins, les dirigeants du syndicat subissent toujours un harcèlement et des manœuvres d'intimidation de la part des autorités congolaises.

Hilaire Eyima et Claude Nzingoula ont été libérés le 25 avril 2013 sans inculpation, mais seulement après avoir été forcés à lire dans les médias nationaux une déclaration appelant les autres enseignants à cesser la grève et demandant pardon pour leur rôle dans celle-ci. Cependant, les enseignants ont poursuivi leur grève et **les dirigeants de la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CPRE)**, une coalition de syndicats d'enseignants, sont encore harcelés et soumis à des manœuvres d'intimidation par les autorités.

Le président de la CPRE, qui se cache toujours, a été appelé le 24 avril 2013 sur son téléphone portable par un agent de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) qui l'a menacé en l'exhortant à mettre fin à la grève. Il lui a indiqué que, à moins qu'il ne quitte le pays, des agents des forces de sécurité le trouveraient ainsi que les autres membres de la CPRE qui sont entrés dans la clandestinité.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS, en français, en anglais ou dans votre propre langue :

- dites-vous préoccupé par les informations indiquant que des dirigeants de syndicats d'enseignants menant la grève en cours sont forcés à faire contre leur gré des déclarations appelant à cesser la grève et dénonçant leur participation ;
- déclarez-vous inquiet pour la sécurité des dirigeants de la CPRE qui sont actuellement dans la clandestinité et cherchez à obtenir la garantie que les dirigeants de cette coalition ne seront ni arrêtés, ni menacés pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et d'association ;
- engagez les autorités congolaises à faire cesser le harcèlement et les manœuvres d'intimidation que subissent les dirigeants de la CPRE aux mains des agents de la DGST ;
- appelez-les à respecter les droits des enseignants et à engager un dialogue constructif avec la CPRE afin de résoudre pacifiquement leurs griefs et, à terme, de mettre fin à la grève.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 10 JUIN 2013 À :

Président de la République
SE M. Dennis Sassou-Nguesso
Palais du Peuple
Brazzaville, République du Congo
Fax : + 242 222 81 4557 (merci de vous montrer persévérant)

Formule d'appel : Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Justice et des Droits humains et garde des Sceaux

M. Aimé Emmanuel Yoka
Ministère de la Justice et des Droits humains
BP 2497
Brazzaville, République du Congo
Fax : +242 222 81 4167 (merci de vous montrer persévérant)

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Copies à :

Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation

M. Raymond Zephyirin Mboulou
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
BP 800
Brazzaville, République du Congo
Fax : +242 222 81 3317 (merci de vous montrer persévérant)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Congo dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 104/13. Pour en savoir plus : <http://amnesty.org/fr/library/info/AFR22/001/2013/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DEUX ENSEIGNANTS LIBÉRÉS, LES MENEURS D'UNE GRÈVE TOUJOURS HARCELÉS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les enseignants congolais sont en grève illimitée depuis le 25 février 2013. Ils réclament une revalorisation de leur profession, notamment des salaires plus élevés et un recrutement efficace et équitable dans l'enseignement public. Cette grève a été lancée par la CPRE après l'échec des négociations entre les autorités congolaises et les syndicats.

Noms et genres : les dirigeants de la CPRE (h), Hilaire Eyima (h) et Claude Nzingoula (h)

Action complémentaire sur l'AU 104/13, AFR 22/002/2013, 29 avril 2013